

comité d'action des citoyens de **gauche** de Lamorlaye

Lamorlaye Autrement

convergences

Et comment s'aime-t-on sur la terre? - On lutte ensemble. Simone de Beauvoir.

N°24 - janvier 2009 - Directrice de la publication : L. JEAN - 62, Sixième Avenue 60260 LAMORLAYE

*Lettre ouverte * à Monsieur le Maire*

Monsieur le Maire,

En ce début d'année, trouvez tout d'abord ici nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année pour vous et vos proches, pour les membres du Conseil municipal et pour notre ville.

Une année qui commence est souvent l'occasion de définir des projets, de prendre de « bonnes résolutions » et aussi de faire le bilan de l'année passée.

C'est ce que nous voulons faire ici en reprenant nos demandes pour Lamorlaye qui, au cours de cette première année de mandat, n'ont pas encore reçu de réponse ou ont été rejetées.

* L'intégralité du courrier est disponible sur notre blog et sur notre site

Ce numéro est entièrement consacré à Lamorlaye mais nous sommes aussi mobilisés sur les combats actuels de la Gauche aux plans national et international :



nous avons ainsi manifesté pour la défense du service public de la **Poste, contre la politique du gouvernement**, pour le soutien du peuple de **Gaza** et aux côtés des **sans-papiers**.

Venez prendre connaissance de ces mobilisations, des raisons pour lesquelles nous nous impliquons et débattons sur notre blog

<http://lamorlaye-autrement.blogspot.com>

CACGL — Lamorlaye Autrement

- site web : <http://cacgl.free.fr>
- blog : <http://lamorlaye-autrement.blogspot.com>
- pour nous contacter par courriel : cacgl@free.fr
- Téléphone : 06 22 05 42 36

Le CACGL se réunit régulièrement le **mercredi** qui précède un conseil municipal pour étudier l'ordre du jour et préparer ensemble nos positions d'élus : venez donc nous donner votre point de vue !

Permanence en mairie le samedi de 10h00 à 11h00

SOUTENEZ LE CACGL !

Envoyez votre adhésion (20€ à régler par chèque à l'ordre du CACGL) à Pierrette Camus, 3 allée des Cerfs -60260 LAMORLAYE

Imprimé par nos soins

Mais, en toute honnêteté, reconnaissons d'abord quelques avancées positives de cette première année de mandature :

- la désignation d'un élu de notre liste comme délégué suppléant au conseil de l'Aire cantilienne.
- la désignation d'un élu de notre liste comme membre du Centre Communal d'Action Sociale et du Comité Technique Paritaire.
- la tenue d'une réunion des têtes de liste avant chaque Conseil municipal.
- le vote par le Conseil de l'adhésion à l'EPFLO (outil proposé par le Conseil Général pour aider l'investissement pour faire du logement social) et de la définition d'un secteur de sauvegarde pour le commerce et l'artisanat.

Notre liste y est assidue. Regrettons que les autres le soient moins !

Une gauche responsable ...

- la participation d'un élu de notre liste au travail préparatoire sur le **sauvetage de la maison rue du Vieux Château** ; et surtout la décision de sauvegarder cette maison (idée de notre programme).
- la **qualité des réponses apportées** (même quand elles ne vont pas dans notre sens) à nos questions dites « diverses ».
- la participation des conseillers de toutes les listes aux distributions de Noël.

... mais vigilante !

Nos demandes faites sans succès sous la mandature précédente obtiennent les mêmes refus sous votre mandature :

1

Pour certains citoyens, l'effort financier reste bien trop important

[Demandé mais refusé]

- > généraliser l'application d'un **quotient familial sur toutes les prestations proposées par la municipalité**, donc l'appliquer à la **cantine**. L'effort qui a été fait ne concerne que les frères et sœurs d'une même famille.
- > adopter l'abattement spécial qui allègerait les impôts locaux pour les ménages les moins favorisés.

Nous sommes opposés à l'augmentation des impôts locaux ! Et nous sommes surpris de cette proposition alors que dans votre programme vous vous engagez à « ne pas augmenter la pression fiscale sur les familles et les entreprises ». Des éléments naturels vont déjà augmenter les ressources de la commune. Entre autres, la reconnaissance par la préfecture du recensement 2006, ce qui va générer une Dotation Générale de Fonctionnement plus importante.

Nous pouvons aussi travailler à un **meilleur équilibre** ; par exemple, nous avons une taxe professionnelle (TP) très basse par rapport aux communes voisines, qui n'a rapporté en 2008 que 320000€. Nous savons que la loi conditionne l'augmentation de cette taxe à celle de la taxe d'habitation, ce qui n'est évidemment pas envisageable ! Sauf, et c'est là où nous pouvons avoir une **solution ingénieuse**, en passant pendant un an la taxe professionnelle à 0%. **C'est précisément l'année où il faut le faire**, ce qui permettrait ainsi de soulager les commerçants dans le contexte actuel de crise, puis de renouer avec un taux en rapport avec les communes voisines.

nous sommes opposés à l'augmentation des impôts locaux (comme vous dans votre programme municipal ...)

2

Défendre les salariés du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Pour rétablir l'égalité de traitement entre les personnels de la municipalité et ceux du CCAS (prime équivalente à un 13^{ème} mois ; paiement des jours fériés ; attribution de ticket-restaurant ; ...) vous avez d'abord envisagé l'intégration des employés du CCAS comme personnel communal détaché auprès du CCAS ; puis vous avez proposé de modifier les règles de gestion du CCAS pour les aligner sur celle de la municipalité. Soit, **mais à ce jour, rien n'a changé pour le personnel du CCAS...**

[Demandé, admis mais toujours pas mis en oeuvre]

3

Lamorlaye a besoin de ses associations !

Nous avons demandé que les aides municipales soient clairement énoncées et connues de tous : la transparence est essentielle ; des choses triviales mais nécessaires : libre-accès à une photocopieuse de qualité avec quota de tirages autorisés ; boîte aux lettres domiciliée à la Mairie.

Nous contestons la décision de faire payer un loyer à partir de la 3^{ème} utilisation d'une salle aux associations pour des manifestations sans recettes.

Nous savons que de nouveaux panneaux d'affichage sont prévus ; nous demandons qu'ils soient installés à proximité des principaux lieux d'activités : Foyer culturel, écoles, collège, gymnases, centre commercial, terrain de jeux de Plein Soleil, Parc du château, Eglise, Chapelle protestante, ...

Nous avons raison !

Contrairement à ce qu'on a essayé de nous « vendre » et nous faire passer pour modèle, Chantilly ne facture pas ses salles aux associations quand elles organisent des manifestations gratuites.

4

Des projets structurants pour notre ville !

[à retenir
pour l'action
municipale
2009]

1) le logement social avec les engagements suivants:

- Réaliser rapidement les constructions nouvelles prévues
- Exiger des bailleurs la rénovation de l'existant
- Suivre dans la transparence les affectations de logements
- Inciter des promoteurs privés à construire en respectant la mixité sociale

Etre prêt à utiliser notre droit de préemption sur des terrains ou des pavillons capables de supporter un projet de logement social : la mixité peut s'obtenir en incluant dans les différents quartiers résidentiels une dose de logement social à travers des projets modestes en nombre de logements mais qui, cumulés, finiront par changer en douceur la situation du logement dans Lamorlaye.

2) La mise en œuvre rapide du Plan Local d'Urbanisme (PLU) car notre actuel Plan d'Occupation des Sols (POS) n'est pas compatible avec les objectifs de logement social revendiqués par la municipalité et que notre liste soutient bien évidemment.

3) le logement des personnes âgées : rénovation de la résidence Raymond Georges ; loyers revus à la baisse. **Il est scandaleux que certaines personnes des résidences La Tenure et Raymond Georges, qui sont exonérées de la taxe d'habitation, la payent via leur loyer journalier.**

4) la sauvegarde du patrimoine dont l'état est plus que préoccupant

5

Faire davantage pour la sécurité sur nos routes ...

Nous avons attiré l'attention du conseil sur la **vitesse excessive** en différents points de notre territoire (avenue des Merisiers, 14^{ème} avenue, et certainement beaucoup d'autres...) en demandant un renforcement des rappels à la prudence (panneaux routiers à ajouter et communication) dans l'attente d'éventuels travaux lourds et coûteux dont la réalisation demande du temps.

Etudier la création d'une liaison « circulation douce » entre Lamorlaye et Chantilly : la place ne manque pas ! Il est regrettable que la piste cyclable existant le long de l'avenue de la Libération ait disparu au cours des travaux faits dans les années 80.

... et pour le développement des solutions de transport

Nous demandons la mise en place de **conventions avec les taxis** pour rendre faciles et accessibles les petits déplacements des habitants (avec des chèques transport pour les revenus les plus modestes). La municipalité doit se mobiliser afin d'obtenir que les guichets des gares d'Orry la Ville et Chantilly soient plus largement ouverts pour faciliter l'achat des tickets mensuels de transport.

C'est sur la base de ces propositions, certaines fondamentales, d'autres tout simplement "pratiques", que nous interviendrons au cours du Débat d'Orientation Budgétaire du 30 janvier.